

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

Conseil municipal du 20 décembre 2007

Déclaration de Michel GOUTY, élu communiste

Responsable du Groupe « Pour une Alternative de Gauche à Vertou »

Le contexte général :

Le Projet de loi de Finances 2008 est l'illustration de la politique du gouvernement Sarkozy - Fillon au service des riches et du Médef. (Paquet fiscal de 14 milliards, bénéficiant aux couches les plus aisées – remise en cause de l'ISF et Taxe professionnelle - franchise médicale – baisse des aides aux collectivités locales --- suppressions massives des emplois publics...démantèlement des services publics avec l'objectif de les privatiser : ex à Vertou : Accueil physique EDF, Trésor public, la Poste, la Maison de la Sécu).

Nous assistons à une véritable **révolution conservatrice**.

C'est un dirigeant important du patronat, Denis Kessler, qui salue la politique de Sarkozy « **qui vise à sortir de 1945 et à défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance** ».

Et pour justifier cette politique de classe et de casse des acquis, voilà que l'on ressort le refrain de « **la dette** » et le soi-disant « **état de faillite** ».

C'est dans un éditorial de Ouest-France que l'on peut lire : « **le coûteux paquet fiscal de l'été, pas loin des 14 milliards, l'équivalent de 75 gros Airbus, réduit plutôt la marge de manœuvre gouvernementale, et contribue à alourdir un peu plus le fardeau de la dette qu'on lègue sans scrupule aux générations futures** ».

Mais, n'oublions pas une autre cause de la dette publique : ce sont **les exonérations fiscales** des entreprises ; En 20 ans, 450Milliards d'euros, soit la moitié de la dette.

La Cour des comptes estime que 85% de ces exonérations ne servent pas l'emploi, et dans le projet de loi de finances 2008, elles s'élèvent à 31milliards d'euros.

Il n'y aurait pas d'argent pour satisfaire les besoins ! Mais l'argent coule à flot.

La sphère globale de la Finance pèse, aujourd'hui 3 fois plus que le PIB mondial, alors qu'en 1980, le PIB et les actifs financiers étaient équivalents.

Le PLF prépare le terrain d'une « **rupture** » pour briser toute entrave à « **la concurrence libre et non faussée** », qui est au cœur des orientations européennes libérales et reprises par le nouveau traité constitutionnel.

C'est Giscard, (le père de la précédente Constitution européenne, rejetée par une majorité de français) qui déclare : « **le traité et le mini traité c'est la même chose, mais dans le désordre** ».

A ce sujet, il risque de se passer quelque de grave, concernant la démocratie et la souveraineté populaire.

Sarkozy veut éviter le peuple et faire adopter ce traité par voie parlementaire !

Je propose que la municipalité se prononce pour demander solennellement au Président de la république l'organisation d'un référendum. Beaucoup d'élus et une majorité de citoyens le réclament.

Car, ce qu'a décidé le peuple en 2005, c'est à lui de le désavouer ou de le confirmer.

Donc, quelle que soit son opinion sur le contenu du Traité : « **à nouveau traité, nouveau référendum** ».

LES RELATIONS FINANCIERES ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITES LOCALES :

Dans ce domaine aussi, nous assistons à **une rupture**.

Le précédent « contrat de croissance et de solidarité » est abandonné, remplacé par un « contrat de stabilité ».

Le gouvernement a pour objectif « la maîtrise de la dépense locale » et « mettre les finances à flot ».

Il s'agit de ramener la progression moyenne de la dépense publique à 1,1%, après les 2,2% en moyenne sur les 10 dernières années.

Ce qui revient à diviser par 2 le rythme de progression en volume des dépenses de toutes les administrations.

Avec comme conséquences :

- les suppressions massives d'emplois
- le désengagement continue de l'état
- insuffisance de l'augmentation de la DGF¹
- baisse des allocations compensatrices de la Taxe professionnelle

Pour Vertou, depuis 2001, la part des concours de l'Etat dans les recettes de fonctionnement diminue de 28%, à 23%, en 2007 soit -5%.

Si on prend les Allocations compensatrices pour la Taxe Professionnelle : en 2004 : -4%, en 2005 : -10%, en 2006 : -9%, en 2007 : -11%, en 2008 : - 21,8%.

Par contre, la part d'impôts directs dans les recettes de fonctionnement passe de 38% en 2001, à 43% en 2004, à 48% en 2006.

Concrètement, pour la Taxe d'habitation, en 5 ans, +22%, soit une moyenne de 4,5% par an. Pour la Taxe foncière, +24%, soit + 4,8% par an.

Les communes seront de plus en plus sollicitées :

D'un côté, le gouvernement prétend que les communes dépensent trop. Le ministre de l'intérieur dit clairement : « il m'apparaît dangereux de conserver durablement un tel dynamisme de la dépense locale.. ».

Mais, de l'autre côté, avec toute une série de charges nouvelles, elles vont devoir dépenser à la place de l'Etat pour les dépenses dont il se débarrasse : accompagnement scolaire de 16h à 18h, avec les études dirigées, étendus au primaire à la rentrée 2011.

Le renforcement de la place du sport, de l'art, et la culture.

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

La suppression de l'école le samedi matin, avec la prise en charge d'une partie des élèves.

Généralisation de l'installation de défibrillateurs cardiaques automatisés dans les établissements publics. Etc.

Ce sont autant de transferts de charge qui vont peser fortement sur les finances locales avec les répercussions sur la taxe d'habitation.

La question des moyens financiers est au cœur des enjeux

Il est possible de dégager des ressources nouvelles pour les collectivités :

En taxant les actifs financiers des entreprises à un taux de 0,5% : 25 milliards d'euros seraient disponibles et répartis par une péréquation nationale.

¹ Dotation globale de fonctionnement.

De plus en plus d'élus, toutes tendances confondues, soutiennent cette proposition, et même le ministre du budget évoque la possibilité de l'étudier.

Les données communautaires

La Taxe Professionnelle :

Les conséquences du plafonnement de la TP à 3,5%, avaient entraîné une perte de recettes de 2,9 millions d'euros en 2007.

La perte sera de 2,2 millions en 2008.

La hausse du taux amènera un produit de 0,3 millions.

La question du niveau des recettes (avec le versement transport) est posée pour répondre aux besoins communautaires.

Comme les élus communistes de Nantes Métropole l'ont déclaré, je suis totalement opposé à la taxation directe des habitants.

La politique d'harmonisation des tarifs de l'eau a permis une baisse conséquente des factures d'eau pour les Vertaviens, depuis 5 ans : - 28%

C'est une étape pour un service public de l'eau.

Pour aller jusqu'au bout de cette logique, **je propose**, pour Vertou, **de ne pas renouveler le contrat avec la Saur en 2010, et passer en régie directe.**

L'effort des Vertaviens pour le tri sélectif est réel, mais la facture de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste trop lourde (+ 6% en 2 ans) C'est pourquoi, nous préconisons UN SERVICE PUBLIC d'enlèvement des Déchets.

Les transports publics :

Besoin d'étendre le réseau de lignes régulières de Bus dans des quartiers qui ne sont pas desservis.

Voilà 1 an, la ligne 4 du Busway était mise en service, mais avec des dégâts collatéraux sur les lignes de Bus de proximité qui faisaient la démonstration de leur utilité sociale, dans les quartiers : suppression de la ligne 39, rue de la Maladrerie, qui irriguait de nombreuses entreprises dans le parc industriel de la Vertonne, ainsi que des habitations ; suppression à Beautour des lignes 42 et 28.

Oui au Busway, mais aussi, Oui à la complémentarité des lignes de Bus de proximité.

Je voudrais rappeler que dès le 3 juillet 2006, avec Annie Gouezec nous avons été les seuls élus de l'opposition municipale à dénoncer publiquement ces suppressions de lignes, et à agir et soutenir les mobilisations citoyennes qui se sont développées, particulièrement à Beautour.

Concernant la ligne 39 de la Maladrerie, nous avons aussi posé une question orale, car des riverains nous avaient interpellés.

Nous continuons à penser qu'ils ont raison car, **dernièrement une étude**, établie par le Réseau d'Entreprises Vertaviennes fait ressortir le manque de transport en commun.

8400 salariés travaillent sur Vertou, dont 6400 viennent de l'extérieur.

Chez les 89% de personnes qui utilisent leurs véhicules, 43% indiquent le manque de transport sur leur trajet. Beaucoup sont prêts à utiliser les transports en commun. (81%).

S'ajoutent aussi les conséquences négatives sur les embauches. Un chef d'entreprise déclarant qu'il n'embauche plus dans le Nord-Loire, tant que d'autres solutions de transports ne sont pas mises en place.

Je demande à M. le Maire d'intervenir auprès de Nantes Métropole pour le rétablissement de la ligne 39.

Je fais une proposition complémentaire, concernant le Tram -Train. Mettre en place un arrêt au niveau de la rue de La Chaumière, entre la gare de Vertou et le Frêne-rond.

Pour revenir à la situation sur Beautour, je voudrais saluer l'exemplaire mobilisation des Beautourois qui n'ont pas abandonné pendant 14 mois, malgré de nombreuses difficultés,

l'intransigeance de Nantes Métropole, sans oublier la tentative de récupération politicienne de Mme L'Hostis qui, certes, a échoué, mais qui a créé un profond malaise dans le collectif et chez de nombreux Beautourois.

Malgré cela, les citoyens ne se sont pas laissés détournés de leurs objectifs.

Egalement, je me félicite que M. le Maire, certes avec quelque retard, ait soutenu et défendu devant Nantes Métropole la proposition du Collectif.

Cela a évidemment contribué à élargir le rapport de force, et isoler les décideurs que sont Nantes Métropole.

Les initiatives du Collectif, au mois d'octobre dernier, en direction de N.M. ont été décisives et d'une redoutable efficacité.

Le Collectif a réussi à obtenir de Nantes Métropole, en la personne de M.de Ruyg, l'engagement d'étudier une solution de desserte du quartier de Beautour.

Nous en serons davantage le lundi 26 Novembre.

Je souhaite de tout cœur que les Beautourois obtiennent une réponse positive.

Ils le méritent. Et à quelques jours de Noël, quel beau cadeau !

ST Exupéry disait « **voyez-vous, dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent.** »

Concernant les orientations pour Vertou

DEVELOPPER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE, DECENTRALISES

- Structures pour la petite enfance, répondant aux besoins diversifiés des parents, offrant un plus grand nombre de places et implantées dans tous les quartiers
- 2eme piscine couverte
- structures sportives couvertes près des écoles
- une véritable Mairie-annexe à Beautour, avec de vrais locaux, personnels et assurant beaucoup de services.
- Equipements collectifs dans tous les quartiers.

Avec Annie Gouezec, nous avons fait des propositions concrètes concernant le quartier Sud – Ouest de la commune, en très forte expansion. Besoin d'un équipement pour la petite enfance, une école publique, des salles de réunion.

LE DOMAINE SCOLAIRE :

- défendre et développer l'enseignement public, laïque et gratuit.
- La carte scolaire ; le gouvernement de droite veut à terme la supprimer. Nous sommes pour son maintien et son amélioration dans le sens de la préservation de la mixité sociale, pour éviter les ghettos, et aussi l'étendre au privé.
- enseignement privé : la circulaire d'application de l'article 89 de la loi de décentralisation, oblige la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves fréquentant, hors de leur commune, des écoles privées.

Beaucoup de maires entrent en résistance, ont déposé un recours et refusent de payer.

C'est le président de l'association de maires ruraux qui dit : « *scolariser son enfant dans une école privée est un choix personnel. Se tourner ensuite vers l'argent public communal pour le financement, c'est foncièrement inacceptable* ».

Le DOMAINE CULTUREL :

L'objectif de la municipalité de travailler à la réalisation d'un équipement culturel est intéressant et va répondre aux besoins, longtemps exprimés, des différents acteurs de la vie culturelle.

Dans le groupe de travail mise en place, et qui s'est déjà réuni une fois, j'ai fait des propositions :

Sur la conception de l'équipement (structure modulable pour répondre à tous les types de manifestations), sur la nécessaire réhabilitation de l'existant (salle Sèvre et Maine – halle polyvalente), et sur l'organisation indispensable d'une concertation de la population, et des associations culturelles, par un questionnaire dans Vertou-Magazine, et l'élargissement du groupe de travail aux associations culturelles pour les impliquer dans la réflexion collective.

L'EMPLOI PUBLIC :

- Favoriser l'embauche de personnels communaux à temps complet. Je rappelle que nous avons dénoncé le choix par la municipalité de prendre une entreprise privée pour l'entretien de la nouvelle Salle de gymnastique, en lieu et place d'agents communaux. Avec Annie Gouezec, nous avons été les seuls à voter contre. Avec la mise en service des équipements sportifs du Parc des Echalonnières (stade, plateaux d'athlétisme, gymnase) il sera indispensable de créer des emplois d'agents municipaux pour l'entretien et le gardiennage.
- Limiter le recours important aux heures supplémentaires, en créant des postes d'agents.
- Concernant les conditions d'avancement de grade des agents. Avec Annie Gouezec, nous nous sommes opposés à ce dispositif législatif qui, sous couvert de modernisation, va porter un coup décisif à l'unicité du statut de la Fonction publique territoriale. A N.M., le groupe des élus communistes a également voté contre.

UNE POLITIQUE PLUS VOLONTARISTE EN DIRECTION DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Il existe une vraie difficulté pour les jeunes couples et les familles modestes de trouver un logement sur Vertou.

Le diagnostic, présenté lors de la concertation sur le Plan local d'urbanisme montrait que la population avait augmenté de 11%.

Mais indiquait aussi une baisse de la proportion des jeunes ménages avec enfants.

Il est clair que la politique de l'urbanisme sur Vertou n'est pas étrangère à ce phénomène.

Pendant de longues années, le retard pris est énorme.

Vertou, avec 4,3% de logements locatifs sociaux, fait partie des 742 communes, en France, hors la loi, car en dessous des 20%, imposés par la Loi SRU.

Evidemment, depuis la mise en place de cette loi, vous êtes contraints de construire des logements locatifs sociaux, dans chaque opération immobilière.

Il est prévu de construire 200 logements par an, dont 40 en locatifs sociaux.

A ce rythme, il faudrait 30 ans pour parvenir aux 20%.

Je propose la construction de 80 locatifs sociaux par an, pour atteindre plus rapidement les 20% Afin de permettre ainsi, à un plus grand nombre de familles modestes et de couples jeunes de vivre à Vertou.

Le projet de révision du PLU suscite des inquiétudes chez les habitants des rues des Tilleuls et des Marronniers, dans le Parc Industriel de la Vertonne.

Ils se sont réunis une fois en AG, puis vous ont rencontré en réunion publique, à laquelle j'ai participé, invité par les habitants.

Je m'y suis exprimé franchement. Je soutiens leur volonté de conserver leur secteur en Zone d'habitations, comme le stipule d'ailleurs leur règlement de co-propriété.

Qu'en est-il M. le Maire de l'étude que vous deviez engager avec Nantes Métropole ?

POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE :

Les enjeux environnementaux sont aujourd'hui incontournables. Ils traduisent à la fois un signe d'inquiétude sur l'avenir de la planète, et aussi une prise de conscience nouvelle sur le sort des générations futures.

Les actions des municipalités sont nécessaires, et, Vertou est engagée dans cette démarche.

Mais, se soucier du développement durable doit se traduire par le développement et modernisation des services publics, des créations d'emplois stables, le développement économique, et le progrès social.

Quel développement durable quand une société installe des millions de personnes dans le chômage, la précarité, la pauvreté (600 000 taudis recensés dans notre pays) ?

OUI, évidemment, il faut penser LOCAL, mais aussi GLOBAL, sur le plan national et international.

C'est pourquoi, nous redemandons de placer Vertou, dans le mouvement des collectivités hors AGCS (accord général pour le commerce des services) pour résister au tout libéralisme.

LA DEMARCHE DE L'ELU

L'orientation budgétaire que je préconise est basée sur une certaine conception du rôle de l' élu.

Avec l'expérience que j'ai des mobilisations citoyennes sur Vertou, je constate que les habitants expriment le besoin d'être écoutés, consultés et d'être entendus.

Il est indispensable de créer les conditions d'une véritable CONCERTATION pour leur permettre de s'impliquer dans l'élaboration de quelques projets que ce soit.

J'ai toujours préconisé cette démarche, qui, loin de diminuer la responsabilité des élus, au contraire, la facilite et la valorise.

Mais, il y a besoin d'aller plus loin dans cette démarche d'associer les citoyens aux décisions.

Je propose la création de CONSEILS DE QUARTIERS, avec des représentants des élus et de la population, pour aborder toute les questions, y compris budgétaires.

Michel GOUTY

Votre conseiller municipal